

**REGIONALE D'ELEVAGE**

**DIMANCHE 29 MARS 2026**  
Exposition canine avec confirmation



**CYNO CLUB CORRÉZIEN**

Stade de la Trémouille  
19330 FAVARS

**28 & 29 MARS 2026 / 8H**

*Favars*

**JUGE Mme Christine BOULOT (F)**

Samedi 28 mars testeurs internes CFH  
TAN / TAT / TAU  
CSAU Juge M. Jacques VACHER



# CLUB FRANÇAIS DU HOVAWART

affilié à la SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)

pour l'amélioration des races de chiens en France

(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)

## RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

# FAVARS

29 mars 2026



Référent Bien-être Animal : Mme Martine DONZE

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

*Catalogue Officiel*

**Règlement complet des expositions sur le site SCC :**

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons à la  
**Régionale d'Élevage 2026 du Club Français du Hovawart**  
Premier rendez-vous de l'année consacré à notre magnifique race, le **Hovawart**.

**Samedi 28 & Dimanche 29 mars 2026 - CYNO CLUB CORRÉZIEN - FAVARS**

Nous remercions chaleureusement le **Cyno Club Corrézien de Favars**, son Président **Monsieur Thierry ROUSSELIE**, ainsi que toute son équipe de bénévoles pour leur accueil et leur implication dans l'organisation de cet événement.

Le vendredi, **Madame Martine DONZE**, responsable Travail au Club Français du Hovawart, a organisé une journée dédiée au travail avec nos chiens : ateliers d'obéissance, jeux et relation maître/chien le matin, suivis l'après-midi d'un travail au mordant animé par **Monsieur Florian FARFALE**.

Le samedi a été consacré aux tests de comportement et de tempérament avec le passage des **T.A.N., T.A.T. et T.A.U.**, sous la responsabilité de **Madame Martine Donze**, accompagnée de **Madame Maria KUNCEWIZC**, testeuse.

Nous remercions également **Monsieur Jacques VACHER**, juge du **C.S.A.U.**, ainsi que **Madame Magali AERNOUITS-JULIA**, déléguée régionale du Club Français du Hovawart, pour leur présence et leur aide précieuse.

La **Régionale d'Élevage** du dimanche sera jugée par **Madame Christine BOULOT**, que nous remercions d'avoir accepté d'officier lors de cette manifestation.  
Elle sera assistée de **Madame Paula MARTINEZ**, juge-assesseur, et de **Madame Christelle DELATTRE**, secrétaire de juge.

Nous remercions également nos fidèles **sponsors** pour leur soutien :

**BIOGANCE – PANO SIGN'SERVICE – P'TIT PERE – KEVIN HENON – PURINA PRO PLAN**, ainsi que **ROYAL CANIN**, notre généreux donateur.

Notre boutique sera présente tout au long du week-end, où **Madame Annie RIGHI**, accompagnée de **Mademoiselle Margot CHIAPELLO**, auront le plaisir de vous accueillir.

Ces journées dédiées au **Hovawart** sont avant tout des moments de convivialité, de partage et de passion. Nous remercions particulièrement la commission événements, toutes les personnes qui ont contribué à leur organisation, ainsi que l'ensemble des bénévoles.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente **Régionale d'Élevage** et un très beau week-end.

**Cordialement et Hovartement vôtre,**  
*Pour le Comité*  
**La Présidente Annie RIGHI**

# PROGRAMME DES TESTS

## SAMEDI 28 MARS 2026



**Juge C.S.A.U. :**  
M. Jacques VACHER  
**Secrétaire Juge C.S.A.U. :**  
Mme Magali AERNOUITS



**Testeurs :**  
Mmes Martine DONZE et Maria KUNCEWICZ

**Homme Assistant :**  
M. Florian FARFAL

08H30 : Accueil des participants

09H00 : Début des explications du T.A.N., T.A.T. et T.A.U. avec chien blanc

09H30 : Début des T.A.T. et T.A.U.

10H00 : Début des C.S.A.U.

12H30 : Pause déjeuner

14H00 : Début de T.A.N.

**Juge C.S.A.U. :**  
M. Jacques VACHER  
**Testeurs :**  
Mmes Martine DONZE et Maria KUNCEWICZ

## CHIENS INSCRITS AU CSAU

N°	Identification	Nom du chien	Exposant
2	250268781784336	ACHILLE DE LA PERLE DU VAL DE CUECH	M. MINGES Serge
18	250268781552585	VIKY DE L'ALOREMAR	Mme LAZENNEC Florence

## CHIENS INSCRITS AU TAN

Identification	Nom du chien	Exposant
250268781784336	ACHILLE DE LA PERLE DU VAL DE CUECH	M. MINGES Serge
250269611023377	UTHRED XY DES LEUS ALTIERS	Mme CHEVALIER- VANDECASTEELE Corine
250268781552585	VIKY DE L'ALOREMAR	Mme LAZENNEC Florence
250269610206574	MELLOWFIELD'S SELMA	M. BOURG Hervé

## CHIENS INSCRITS AUX TAT TAU

Identification	Nom du chien	Exposant
250269610520187	THOT DES LEUS ALTIERS	M. BOLET Gérard
250269611023377	UTHRED XY DES LEUS ALTIERS	Mme CHEVALIER- VANDECASTEELE Corine
250269591813845	VAUBAN DES LEGENDES DE BELINGTON	M. BISSUEL Pascal
250269591814298	VALLANDRY DES LEGENDES DE BELINGTON	Mme LECAILLE Sylvie
250268781552585	VIKY DE L'ALOREMAR	Mme LAZENNEC Florence
250269610206574	MELLOWFIELD'S SELMA	M. BOURG Hervé
250269610212549	SISKA DES LEUS ALTIERS	Mme JULIA-AERNOUITS Magali
705035000079374	ZELDA EX HORTO ALBO	M. Mme CAPELLI Raoul

# CSAU

**ACHILLE DE LA PERLE DU VAL DE CUECH** LOF : 006566 - id : 250268781784336 né le 18/03/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x REVA DU MENHIR DES SELKIES*) Prod : Mme SCHOUTEETEN Caroline, Prop : M. MINGES Serge

(c) **VIKY DE L'ALOREMAR** LOF : 006484 - id : 250268781552585 née le 29/09/2024 (*H'RUBEN VOM SCHMOLLENSEE x SCULLY DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme CHIAPELLO Alexandra, Prop : Mme LAZENNEC Florence

# TAN

**ACHILLE DE LA PERLE DU VAL DE CUECH** LOF : 006566 - id : 250268781784336 né le 18/03/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x REVA DU MENHIR DES SELKIES*) Prod : Mme SCHOUTEETEN Caroline, Prop : M. MINGES Serge

**UTHRED XY DES LEUS ALTIERS** LOF : 006294/00952 - id : 250269611023377 né le 23/11/2023 (*MALON DES TROIS PETITS DIABLES x MOIRA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme CHEVALIER-VANDECASTEELE Corine

(c) **VIKY DE L'ALOREMAR** LOF : 006484 - id : 250268781552585 née le 29/09/2024 (*H'RUBEN VOM SCHMOLLENSEE x SCULLY DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme CHIAPELLO Alexandra, Prop : Mme LAZENNEC Florence

**MELLOWFIELD'S SELMA** LOF : 005953/00987 - id : 250269610206574 née le 28/12/2021 (*MELLOWFIELD'S LE CAVALIER DU ROI x MELLOWFIELD'S JADORE*) Prod : M. CONCHON Jean-Paul, Prop : M. BOURG Hervé

# TAT TAU

**UTHRED XY DES LEUS ALTIERS** LOF : 006294/00952 - id : 250269611023377 né le 23/11/2023 (*MALON DES TROIS PETITS DIABLES x MOIRA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme CHEVALIER-VANDECASTEELE Corine

**VAUBAN DES LEGENDES DE BELINGTON** LOF : 006364/00968 - id : 250269591813845 né le 21/03/2024 (*RONCARD DES LEUS ALTIERS x SISKI DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme JULIA Magali, Prop : M. BISSUEL Pascal

**VALLANDRY DES LEGENDES DE BELINGTON** LOF : 006359/00957 - id : 250269591814298 né le 21/03/2024 (*RONCARD DES LEUS ALTIERS x SISKI DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme JULIA Magali, Prop : Mme LECAILLE Sylvie

(c) **VIKY DE L'ALOREMAR** LOF : 006484 - id : 250268781552585 née le 29/09/2024 (*H'RUBEN VOM SCHMOLLENSEE x SCULLY DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme CHIAPELLO Alexandra, Prop : Mme LAZENNEC Florence

**MELLOWFIELD'S SELMA** LOF : 005953/00987 - id : 250269610206574 née le 28/12/2021 (*MELLOWFIELD'S LE CAVALIER DU ROI x MELLOWFIELD'S JADORE*) Prod : M. CONCHON Jean-Paul, Prop : M. BOURG Hervé

**SISKI DES LEUS ALTIERS** LOF : 005947/00992 - id : 250269610212549 née le 28/12/2021 (*SIRIUS UNALOME x OBASILIA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme JULIA-AERNOUITS Magali

**ZELDA EX HORTO ALBO** SLR : Hw -000518 - id : 705035000079374 née le 17/12/2023 (*MARLOW VON ACROBADO x ENORMOUS OCEAN BREEZE*) Prod : Mmes BELE Tanja / PAVISJC Tea, Prop : M. Mme CAPELLI Raoul

# LISTE DES EXPOSANTS

Mlle BISSUEL Manon .....  
M. BISSUEL Pascal .....  
M. BOURG Hervé .....  
M. Mme CAPELLI Raoul .....  
Mme CHEVALIER-VANDECASTEELE Corine N° 9 Le Rençon 72240 DOMFRONT EN CHAMPAGNE - 06 70 77 48 82 .....  
Mme JULIA-AERNOUITS Magali - 07 71 02 11 74 .....  
Mme LAZENNEC Florence .....  
Mme LECAILLE Sylvie .....  
M. MINGES Serge .....

# PROGRAMME DE LA RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

## DIMANCHE 29 MARS 2026



**Juge :**  
Mme Christine BOULOT

**Secrétaire juge :**  
Mme Christelle DELATTRE

**Juge-Assesseur :**  
Mme Paula MARTINEZ



8h00 : Accueil des participants

9H00 : Début des jugements

12H00 : Pause déjeuner

13H30 : Début des jugements en groupe et des meilleurs du jour  
avec remise des prix simultanément



**Club français du Hovawart**  
823 vieille route de Grasse - 83300 DRAGUIGNAN

**Informations : Pascaline BOURGEOT**  
Commission trésorerie CFH  
Tél. : 06 59 77 43 35 / mail : cfhovawart.boutique@gmail.com

**Marc LAPIERRE**  
Trésorier du Club Français du Hovawart  
Tél. : 06 73 94 47 49 / mail : cfhovawart.tresorier@gmail.com

# STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSES

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
PUPPY	Mâles	1 à 1	1	Mlle BOULOT Christine
JEUNE	Mâles	2 à 3	2	
INTERMEDIAIRE	Mâles	4 à 4	1	
OUVERTE	Mâles	5 à 8	4	
TRAVAIL	Mâles	9 à 9	1	
CHAMPION	Mâles	10 à 11	2	
VETERAN	Mâles	12 à 12	1	
PUPPY	Femelles	14 à 14	1	
JEUNE	Femelles	15 à 17	3	
INTERMEDIAIRE	Femelles	18 à 19	2	
OUVERTE	Femelles	20 à 24	5	
TRAVAIL	Femelles	25 à 25	1	
CHAMPION	Femelles	26 à 29	4	

## LISTE DES CHIENS EXPOSES

### HOVAWART

Juge : Mlle BOULOT Christine

#### • CLASSE PUPPY MALE •

- 1 **ARTWIG DES LEUS ALTIERS** LOF : 006599 - id : 250269611577591 né le 13/07/2025 (*H'RUBEN VOM SCHMOLLENSEE x OBASILIA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme FONTAINE Brigitte

#### • CLASSE JEUNE MALE •

- 2 **ACHILLE DE LA PERLE DU VAL DE CUECH** LOF : 006566 - id : 250268781784336 né le 18/03/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x REVA DU MENHIR DES SELKIES*) Prod : Mme SCHOUTEETEN Caroline, Prop : M. MINGES Serge
- 3 **APACHE DU LAC DE RABAUDY** LOF : 006574 - id : 250269591964352 né le 19/04/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x SHADOW DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme DEZALAY Isabelle, Prop : Mlle BISSUEL Manon

#### • CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 4 (c) **VEZYZ DES LEUS ALTIERS** LOF : 006446 - id : 250269611133971 né le 05/09/2024 (*ZIRI LAS KSIEZNICZEK x PHEDRE DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme CHAPELLE Katerine

#### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 5 **THOT DES LEUS ALTIERS** LOF : 006118/00933 - id : 250269610520187 né le 27/10/2022 (*JULIUS MAXIMUS VOM WIDENECK x OBASILIA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : M. BOLET Gérard
- 6 **UNICK MATATA DES DUNES** LOF : 006264/00954 - id : 250268502242660 né le 01/07/2023 (*VINTER VOM HOF ANIRI x NANOUK DE LA FERME D'HAUDERY*) Prod et prop : Mme CARTIER Elisabeth
- 7 **UTHRED XY DES LEUS ALTIERS** LOF : 006294/00952 - id : 250269611023377 né le 23/11/2023 (*MALON DES TROIS PETITS DIABLES x MOIRA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme CHEVALIER-VANDECASTEELE Corine
- 8 **VAUBAN DES LEGENDES DE BELINGTON** LOF : 006364/00968 - id : 250269591813845 né le 21/03/2024 (*RONSDARD DES LEUS ALTIERS x SISKI DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme JULIA Magali, Prop : M. BISSUEL Pascal

#### • CLASSE TRAVAIL MALE •

- 9 **TANGO LES GRAPPILLONS DU VENTOUX** LOF : 005957/00930 - id : 250269590742907 né le 14/01/2022 (*MARVEL DES TROIS PETITS DIABLES x OZMA DE L'EMERAUDE DES ALPES*) Prod : Mme M. BARLOTTA Sandra / PSZONAK Youri, Prop : M. POYADE Frédéric

### • CLASSE CHAMPION MALE •

- 10 (CH) **BRUNO Z DIVOKE TRESNOVKY** LOF : 006125/00906 - id : 953010004654027 né le 20/09/2020 (*AMARO CARPATHIA HEART x ALISCHA Z DIVOKE TRESNOVKY*) Prod : Mme KROVAKOVA Hana, Prop : Mme PAYNE Heather
- 11 (CH) **VINTER VOM HOF ANIRI** LOF : 005662/00832 - id : 643094100597859 né le 09/11/2018 ((CH) *CONNOR SAINT BARBARONS x (CH) HOF GARC TAIS EYRENA VIKI*) Prod : Mme BOLOKHOVA Irina, Prop : Mme CARTIER Elisabeth

### • CLASSE VETERAN MALE •

- 12 **NYX DES LEUS ALTIERS** LOF : 005013/00789 - id : 250269606907365 né le 13/05/2017 (*EARL-JASPER VON WACKERBARTH x JAIS DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme FONTAINE Brigitte

### • CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 14 **CATHIE FENYES-KOVI (dite Ayka)** MET : 2874/25 - id : 990000013875774 née le 01/08/2025 (*MYTHOS-HELIOS DELLA DELIZIA D'ESTE x OLIVIA ALDEON*) Prod : Mme SIMON Gyorgyi, Prop : M. FEYDIT Patrick

### • CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 15 **ARWEN DU LAC DE RABAUDY** LOF : 006575 - id : 250269591964734 née le 19/04/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x SHADOW DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme DEZALAY Isabelle, Prop : Mme MESQUIDA Christelle
- 16 **AUVA DU LAC DE RABAUDY** LOF : 006577 - id : 250269591964960 née le 19/04/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x SHADOW DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme DEZALAY Isabelle, Prop : Mme ANTIGNAC Théa
- 17 **AUXANE DU LAC DE RABAUDY** LOF : 006572 - id : 250269591964138 née le 19/04/2025 (*DAKY FILLUV DVUR x SHADOW DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme DEZALAY Isabelle, Prop : Mme THUILLIER Vanessa

### • CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 18 (c) **VIKY DE L'ALOREMAR** LOF : 006484 - id : 250268781552585 née le 29/09/2024 (*H'RUBEN VOM SCHMOLLENSEE x SCULLY DES BUNKERS DE L'ELNON*) Prod : Mme CHIAPELLO Alexandra, Prop : Mme LAZENNEC Florence
- 19 (c) **V'XIAM DES LEUS ALTIERS** LOF : 006452 - id : 250269611133939 née le 05/09/2024 (*ZIRI LAS KSIEZNICZEK x PHEDRE DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme CARTIER Elisabeth

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 20 **MELLOWFIELD'S SELMA** LOF : 005953/00987 - id : 250269610206574 née le 28/12/2021 (*MELLOWFIELD'S LE CAVALIER DU ROI x MELLOWFIELD'S JADORE*) Prod : M. CONCHON Jean-Paul, Prop : M. BOURG Hervé
- 21 **SCULLY DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF : 005735/00957 - id : 250269590498602 née le 06/02/2021 (*MELLOWFIELD'S JANGO x KASHMIR VON DER WASSERNIXE*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme CHIAPELLO Alexandra
- 22 **SISKA DES LEUS ALTIERS** LOF : 005947/00992 - id : 250269610212549 née le 28/12/2021 (*SIRIUS UNALOME x OBASILIA DES LEUS ALTIERS*) Prod : Mme WELFFENS Katerina, Prop : Mme JULIA-AERNOUITS Magali
- 23 **TELLIE DES TROIS PETITS DIABLES** LOF : 005992 - id : 250268732806920 née le 22/03/2022 (*MURPHY DES TROIS PETITS DIABLES x N'J DES TROIS PETITS DIABLES*) Prod : Mme DEDIER Martine, Prop : M. SERVARI Sylvain
- 24 **ZELDA EX HORTO ALBO** SLR : Hw -000518 - id : 705035000079374 née le 17/12/2023 (*MARLOW VON ACROBADO x ENORMOUS OCEAN BREEZE*) Prod : Mmes BELE Tanja / PAVISJC Tea, Prop : M. Mme CAPELLI Raoul

### • CLASSE TRAVAIL FEMELLE •

- 25 **TSUKI COVA DU CLOS DE GOLDI** LOF : 006003/00982 - id : 250268780310197 née le 03/04/2022 (*E'NEO GROFJE CELJSKI x HAYAKLAUSE SAVANNAH COVA*) Prod : Mme GENET-BURTE Françoise, Prop : Mme GENET Françoise

### • CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 26 (CH) **HAYAKLAUSE SAVANNAH COVA** SF : 44110/19 - id : 900115000850214 née le 06/08/2019 (*PIRRELINA IKAROS x HAYAKLAUSE OFELIA*) Prod : Mme NIEMINEN Raila, Prop : Mme GENET Françoise
- 27 (CH) **PHUKET DES JARDINS DE LA DAMOISELLE** LOF : 005511/00912 - id : 250268732696804 née le 05/10/2019 (*MURPHY DES TROIS PETITS DIABLES x HOUCHKA DES JARDINS DE LA DAMOISELLE*) Prod : M. Mme BRUBION Daniel et Sylvie, Prop : Mme BRUBION Sylvie
- 28 (CH) **SELMA DU CLOS CHALANDRE** LOF : 005750/00956 - id : 250268743609147 née le 03/02/2021 (*E'NEO GROFJE CELJSKI x ISSEY DU CLOS CHALANDRE*) Prod et prop : Mme DONZE Martine
- 29 (CH) **SHADOW DES BUNKERS DE L'ELNON** LOF : 005734/00951 - id : 250269590497551 née le 06/02/2021 (*MELLOWFIELD'S JANGO x KASHMIR VON DER WASSERNIXE*) Prod : M. HUBERT François, Prop : Mme DEZALAY Isabelle

# LISTE DES EXPOSANTS

<b>Mme ANTIGNAC Théa</b> .....	16
<b>Mlle BISSUEL Manon</b> .....	3
<b>M. BISSUEL Pascal</b> .....	8
<b>M. BOLET Gérard</b> .....	5
<b>M. BOURG Hervé</b> .....	20
<b>Mme BRUBION Sylvie</b> Auberville la Campagne 4, clos des Charmes 76170 PORT JEROME SUR SEINE - 06 51 80 94 87 .....	27
<b>M. Mme CAPELLI Raoul</b> .....	24
<b>Mme CARTIER Elisabeth</b> 1, route de Louhans 71270 TORPES - 06 33 37 77 46.....	6-11-19
<b>Mme CHAPELLE Katerine</b> Chez Robert - Beaussac 669, route de la Forêt 24340 MAREUIL EN PERIGORD - 05 53 56 56 51 .....	4
<b>Mme CHEVALIER-VANDECASTEELE Corine</b> N° 9 Le Rençon 72240 DOMFRONT EN CHAMPAGNE - 06 70 77 48 82 .....	7
<b>Mme CHIAPELLO Alexandra</b> .....	21
<b>Mme DEZALAY Isabelle</b> .....	29
<b>Mme DONZE Martine</b> .....	28
<b>M. FEYDIT Patrick</b> 17530 ARVERT.....	14
<b>Mme FONTAINE Brigitte</b> 5, rue de la Sablière 17570 LES MATHES - 06 25 58 66 90 .....	1-12
<b>Mme GENET Françoise</b> Le Grand Parc 132, allée des Eglantiers 34980 ST GELY DU FESC.....	25-26
<b>Mme JULIA-AERNOUITS Magali</b> - 07 71 02 11 74.....	22
<b>Mme LAZENNEC Florence</b> .....	18
<b>Mme MESQUIDA Christelle</b> .....	15
<b>M. MINGES Serge</b> .....	2
<b>Mme PAYNE Heather</b> .....	10
<b>M. POYADE Frédéric</b> .....	9
<b>M. SERVARI Sylvain</b> .....	23
<b>Mme THUILLIER Vanessa</b> .....	17

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Favars, samedi 28 et dimanche 29 mars 2026.

**LOGEMENT** - Exposition sans cage

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**TOILETTAGE** - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition. Ne seront plus tolérés que les « coups de brosse » de finition. L'usage de laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la couleur naturelle et la texture naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

**PRÉSENTATION** - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par l'organisateur de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge. **BIEN-ÊTRE ET SANTÉ DU CHIEN** - Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours

et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC. Obligation est faite à l'organisateur d'effectuer des contrôles

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Tous les exposants devront pouvoir présenter le carnet de santé ou passeport et la carte d'identification I-CAD de leur chien. Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui à tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau
- des chiens aveugles ou estropiés
- des chiens dangereux
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. **ANNULLATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre du CFH. Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

**REMBOURSEMENT** - En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;
- b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1<sup>er</sup> chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter. En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le CFH utilise les images prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...)

**CLASSES D'ENGAGEMENT** - La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date anniversaire le jour précédant l'exposition. Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge. La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour avant l'exposition.

**BABY** - (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

**PUPPY** - (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

**JEUNE** - Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut

donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

**INTERMÉDIAIRE** - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

**OUVERT** - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

**TRAVAIL** - (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours

**CHAMPION** - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois (le qualificatif EXCELLENT donnant accès à la cotation)

**VÉTÉRAN** - Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT, mais ce dernier ne comptera pas pour la cotation.

(1) Sont considérées comme classes individuelles les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS** - La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 15 mars, dans la limite de 80 chiens par juge/jour. Engagements possibles sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre de l'organisateur. Tous les engagements nous parvenant après la date de clôture (date de réception) seront détruits. En cas d'absence d'un chien engagé, l'ny aura pas de remboursement.

**REFUS OU EXCLUSIONS**

1. Des engagements : L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.
2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :
  - a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
  - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
  - c) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
  - d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officiels seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge à la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Il n'y a pas de CACS en Régionale d'élevage

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclammations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivés et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclammations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.

• Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine

**CONFIRMATION** - Seuls les juges français ou expert confirmateur peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Age minimum exigé : 12 mois.

**PROPHYLAXIE DE LA RAGE** - Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition.

**TRÈS IMPORTANT** - Avis aux exposants résidant à l'étranger

L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition. Obligations : Pour les chiens venant de l'étranger, le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre toute maladie à virus (ex : GASTROENTERITE À PARVOVIRUS et LA TOUX DE CHENIL) et de se munir du carnet de santé.

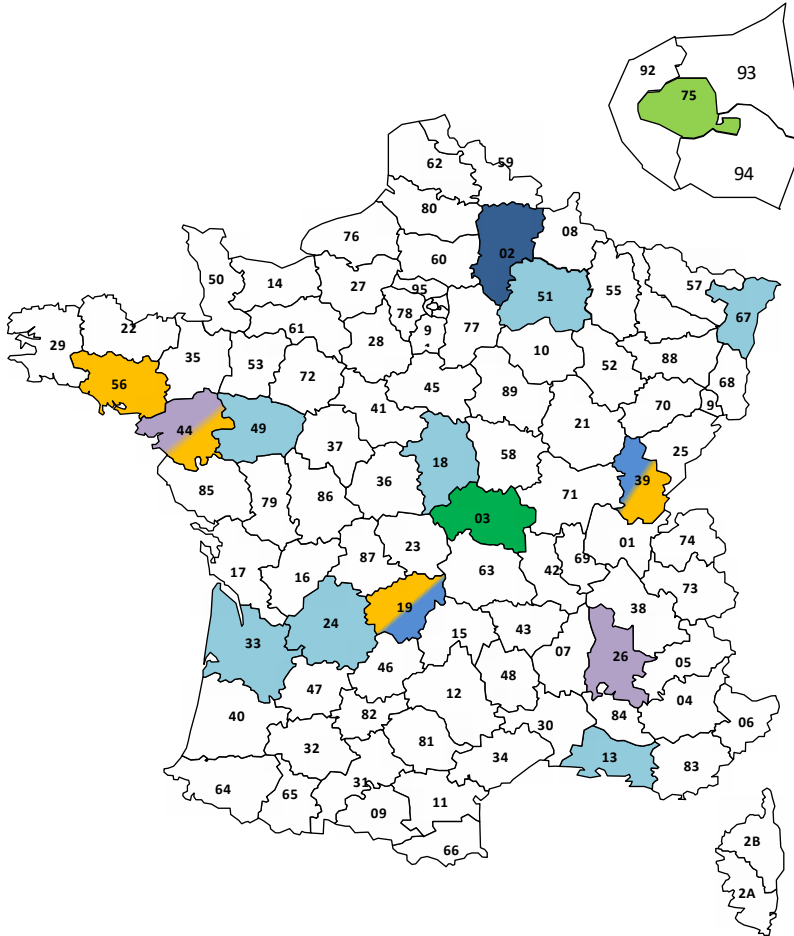
IL EST INTERDIT DE VENDRE DES CHIENS DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION



Club  
**Français**

# CALENDRIER 2026

Indice 2 : 31.01.2026



- NATIONALE D'ELEVAGE
- REGIONALE D'ELEVAGE
- SPECIALE DE RACE
- REGIONALE D'ELEVAGE ET SPECIALE DE RACE
- CHAMPIONNAT DE FRANCE
- CGA Concours Général Agricole

- STAGE DE TRAVAIL
- AUTRES ACTIVITES

Date	Lieu et Evénement	Juges / Intervenants
8 février	Spéciale CACIB à BOURGES (18)	M. Jean-Jacques DUPAS
27 février	CGA Concours Général Agricole à PARIS (75)	M. Didier BASSET M. Jean-Jacques DUPAS DV Maria MAKOMASKI
27 mars	Journée obéissance et mordant sportif à FAVARS (19)	HA : Florian FARFALE Mme Martine DONZE
28 & 29 mars	REGIONALE D'ELEVAGE CFH avec Certificat IHF à FAVARS (19) TEST : CSAU - TAN - TAT - TAU	Mme Christine BOULOT
18 avril	Spéciale CACS à MARTIGUES (13)	M. Jean-Jacques MORBELLI
25 avril	Journée obéissance et mordant sportif à NIVILLAC (56)	Franck ALLANOS Yann ROLL Magali LEGROS
9 & 10 mai	NATIONALE D'ELEVAGE CFH avec Certificat IHF à BUCY-LE-LONG (02) TESTS : CSAU-TAN-TAT-TAU	M. Didier BASSET
07 juin	Spéciale CACS à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)	Mme Sylviane TOMPOUSKY
13 juin	Spéciale CACS à PERIGUEUX (24)	Mme Violaine PRESSIAT
20 juin 21 juin	Spéciale CACIB à MONTLUCON (03) CHAMPIONNAT DE FRANCE à MONTLUCON (03)	M. Christopher HABIG (DE) M. Hamid FALAH (F)
04 & 05 juillet	REGIONALE D'ELEVAGE en exposition multiraces (samedi matin) + Spéciale de race CACS (dimanche) CHATEAUBRIANT (44) TESTS : CSAU+TAN	M. Matthieu DELAHAYE (F) M. Alessandro ZEPPI (IT)
19 juillet	Spéciale CACS à AMBES (33)	M. Boris CAVILLAC
7 - 8 - 9 août	STAGE TRAVAIL A L'EAU + INITIATION ATTELAGE, SAUVETAGE Club Canin Jura Sud - Jeurre 39360- Lac de Vouglans	Mme Martine DONZE
22 août	Spéciale CACS à STRASBOURG (67)	M. Giulio BEZZECCHI (IT)
19 & 20 Septembre	REGIONALE D'ELEVAGE en exposition multiraces + Spéciale de race CACS (dimanche) à PIERRELATTE (26) TESTS à MONTELMAR (26) : CSAU-TAN-TAT-TAU (samedi)	Mme Sonya BENESPERI (F) Mme Violaine PRESSIAT (F)
8 & 9 octobre	Stage RU à GRANDCHAMP DES FONTAINES (44)	Maurice FEVRIER Valérie DROUET
10 & 11 octobre	REGIONALE D'ELEVAGE CFH à JEURRE (39) TESTS : CSAU-TAN-TAT-TAU	Mme Magali AERNOUITS
21 ou 22 novembre	Spéciale CACS à ANGERS (49)	M. Dominique VIZZARI



# Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Site : <https://www.hovawart.fr>

Présidente : Annie RIGHI  
823 vieille route de Grasse  
83300 DRAGUIGNAN  
Tel. : 06.10.33.90.62

[cfhovawart.president@gmail.com](mailto:cfhovawart.president@gmail.com)

## Bulletin d'adhésion 2026

Tout adhérent admis dans les conditions déterminées par l'article 6 des statuts est réputé accepter sans réserves, du seul fait de son adhésion, les statuts et règlement intérieur de l'Association.

Bulletin d'adhésion à compléter et à envoyer par courrier, avec votre chèque de règlement à l'ordre du C.F.H., à :

**M. Marc LAPIERRE - Trésorier du C.F.H. - 2 rue Jean Jacquet, 71100 LUX**

[cfhovawart.tresorier@gmail.com](mailto:cfhovawart.tresorier@gmail.com)

Paiement par virement bancaire :

**IBAN : FR76 1027 8365 0700 0121 0480 194 - BIC : CMCIFR2A - Club Français du Hovawart**

Je demande mon **ADHESION** au C.F.H. en qualité de :

- Membre en individuel (40 €) ou en couple (60 €).  
 Membre bienfaiteur en individuel (80 € minimum) ou en couple (120 € minimum).

Bulletin du C.F.H.<sup>(1)</sup> : je le reçois par courrier.  
je demande un envoi postal en France métropolitaine (+ 15 €), en DROM ou étranger (+ 20 €).

NOM :	Prénom :	N° adh. C.F.H. :
NOM <sup>(2)</sup> :	Prénom <sup>(2)</sup> :	N° adh. C.F.H. :
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
Courriel :		
Tél. :	Port. :	
Parrainé(s) par :		N° adh. C.F.H. :
J'autorise la communication de mes coordonnées, dans le cadre des activités liées au C.F.H. <sup>(1)</sup> : OUI / NON		
J'autorise la reproduction et la diffusion publique sur tous les médias du C.F.H. de mon (mes) image(s) et/ou de celle(s) de mon (mes) Hovawart, faite(s) dans le cadre des manifestations qu'il organise <sup>(1)</sup> : OUI / NON		

Je déclare (Nous déclarons) avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et du règlement d'élevage de l'Association sur le site internet du C.F.H. et je m'engage (nous nous engageons) à les respecter.

Date :

Signature :

Signature <sup>(2)</sup> :

### INFORMATIONS INDISPENSABLES POUR LE SUIVI DE NOTRE FICHIER<sup>(3)</sup>

Nom complet de votre Hovawart		Nom de l'éleveur	
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines Etranger)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Les informations recueillies sont nécessaires pour enregistrer votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au trésorier de l'Association qui vous attribuera votre N° adhérent. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au siège social du C.F.H.

**Siège Social** : 823 Vieille Route de Grasse – 83300 DRAGUIGNAN

<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile.

<sup>(2)</sup> Uniquement si adhésion en couple.

<sup>(3)</sup> Compléter le verso du présent BA pour vos autre(s) Hovawart.

## Bulletin d'adhésion 2026

Autre(s) Hovawart (le cas échéant) :

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

Nom complet de votre Hovawart			NOM de l'éleveur
Sexe <sup>(1)</sup>	Né(e) le	N° LOF (ou Livre des Origines)	N° Tatouage ou Insert électronique ("puce") <sup>(1)</sup>
M / F			

**Siège Social** : 823 Vieille Route de Grasse – 83300 DRAGUIGNAN

<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile.

<sup>(2)</sup> Uniquement si adhésion en couple.

<sup>(3)</sup> Compléter le verso du présent BA pour vos autre(s) Hovawart.



# Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Site : <https://hovawart.fr>

**Présidente** : Annie RIGHI  
823 vieille route de Grasse  
83300 DRAGUIGNAN



: 06.10.33.90.62

[cfhovawart.president@gmail.com](mailto:cfhovawart.president@gmail.com)

**Trésorier** : Marc LAPIERRE  
2 rue Jean Jacquet  
71100 LUX



: 06.73.94.47.49

[cfhovawart.tresorier@gmail.com](mailto:cfhovawart.tresorier@gmail.com)

## AUTORISATION DE PUBLICATION C.F.H.

(à remplir lisiblement et à renvoyer au Trésorier par courriel ou courrier postal)

Demande d'adhésion au C.F.H. au titre de l'année **2026**.

En cas d'adhésion couple, remplir une autorisation de publication C.F.H. par personne.

NOM :		
Prénom :		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	Pays :
N° Port. :	N° Tél. :	
Courriel :		

J'autorise la publication de mes données personnelles sur les différents supports de communication du C.F.H. conformément au paragraphe 2 du document "Politique de confidentialité - Gestion des données personnelles" (édition du 1<sup>er</sup> mars 2025).

Cette autorisation est valable pour la durée de mon adhésion au C.F.H.

Fait le (date) :

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé") :



**MERCI**  
**POUR VOTRE PARTICIPATION**  
**BONNE JOURNÉE**



823 vieille route de Grasse  
83300 DRAGUIGNAN  
<https://www.hovawart.fr>

UN IMMENSE MERCI  
À TOUS NOS SPONSORS  
ET PARTENAIRES  
POUR LEUR GRANDE GÉNÉROSITÉ



**biogance**  
L'INNOVATION POUR LE BIEN-ETRE ANIMAL

En partenariat avec

  
**ROYAL CANIN®**

